
**La commission de la formation et de la vie universitaire
du conseil académique de l'université Jean Moulin
en séance du 28 janvier 2025**

Délibération n°CFVU_2025-01-01_VP CFVU

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et suivants ;
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin,

Sur proposition du président de l'université Jean Moulin Lyon 3,

Après en avoir délibéré,

Décide

d'élire en qualité de vice-présidente chargée de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Jean Moulin Lyon 3 :

- Madame Nathalie KRIEF

La présente délibération est adoptée par :

Nombre de membres présents et représentés :	39
Nombre de suffrages exprimés :	39
Nombre de voix pour Nathalie KRIEF :	21
Nombre de bulletins blancs :	18
Nombre de bulletins nuls :	0

Lyon, le 29 janvier 2025

Le président de l'université Jean Moulin



Gilles BONNET